

ATELIERS DU PETIT-DÉJEUNER DE L'INCLUSION NUMÉRIQUE #7 DU 11 OCTOBRE 2024

Restitution synthétique des ateliers

Introduction

“ Faire une transition numérique responsable, durable et inclusive ” n’est pas seulement une ambition, mais une nécessité dans un monde où le numérique évolue plus vite que la capacité d’adaptation des populations. En réponse, la Ville de Roubaix s’appuie sur des initiatives structurantes telles que le Conseil local du numérique et la Stratégie numérique responsable, inscrites dans une démarche participative et inclusive.

Quels sont les leviers et les conditions nécessaires à la réalisation de ces deux projets, qui permettront également de répondre aux besoins locaux et de relever les défis sociétaux ?

Après avoir examiné les travaux sur le Conseil local du numérique, nous aborderons ceux sur la Stratégie numérique responsable.

Les conditions de réussite et de formation du Conseil local du numérique

Le Conseil local du numérique a pour ambition de mobiliser citoyens et institutions pour co-construire des solutions numériques adaptées aux besoins locaux.

Mobilisation citoyenne et inclusion

L’inclusion, clé de voûte du Conseil local du numérique, repose sur des démarches de proximité et l’accessibilité des publics éloignés du numérique. Les ateliers ont révélé la nécessité de recruter au-delà des cercles habituels, en ciblant les jeunes, les primo-arrivants et les populations vulnérables. Cette diversité devrait poser les jalons d’une meilleure représentativité de ladite instance et, par conséquent, de son efficacité future.

Communication et structuration

Une communication claire sur les objectifs du Conseil local du numérique est essentielle pour éviter la confusion avec d’autres initiatives, comme le Petit-déjeuner de l’inclusion numérique. Structurer les objectifs du Conseil autour de projets concrets, soutenus par une stratégie de communication municipale, permettra de fédérer citoyens et acteurs locaux.

Soutien institutionnel et moyens matériels

La réussite du Conseil local du numérique, repose sur la mise à disposition de ressources suffisantes – humaines et financières – et sur la formation des membres aux enjeux clés comme la cybersécurité et la fracture numérique. Cette montée en compétences confèrera l’autorité indispensable à la prise en compte de ses recommandations en tant qu’instance consultative et contribuera à légitimer les décisions qui en découleront.

Le Conseil local du numérique peut devenir un moteur pour la transformation numérique à Roubaix, à condition d'assurer son accessibilité, de définir une organisation claire et de l'ancrer dans les réalités locales.

Si le Conseil local du numérique se concentre sur la participation citoyenne, la Stratégie numérique responsable a pour vocation d'encadrer et d'orienter les actions en faveur d'un numérique durable et inclusif.

Les fondements d'une Stratégie numérique responsable

La Stratégie numérique responsable doit répondre aux défis environnementaux, sociaux et économiques liés à l'accélération numérique.

Approche systémique et coordination des acteurs

La Stratégie devrait s'appuyer sur les forces vives du territoire, telles que les associations et entreprises locales, et prévoir une coordination efficace entre les différentes actions qui la concrétiseront. Les participants ont souligné l'importance de structurer la Stratégie numérique responsable autour d'objectifs mesurables et cohérents avec le cadre législatif¹.

Vulgarisation et appropriation

Une sensibilisation des citoyens paraît indispensable pour rendre la Stratégie numérique responsable compréhensible et accessible. Les ateliers ont révélé un manque de perception claire des enjeux économiques et sociaux du numérique responsable, et par conséquent, la nécessité de redoubler d'efforts en matière de pédagogie et d'accompagnement.

Innovation et réemploi

Le développement de filières locales, comme les *Repair Cafés* ou le réemploi, est perçu comme une opportunité majeure. Les initiatives qui incarnent les valeurs de l'économie circulaire peuvent devenir des piliers de la démarche roubaisienne.

Si des actions concrètes sont menées et qu'une pédagogie renforcée est déployée pour mobiliser les acteurs, la Stratégie numérique responsable permettra à Roubaix de s'imposer comme un modèle en matière de transition numérique durable.

Conclusion

En répondant à la problématique posée, les ateliers ont montré que l'élaboration et le succès du Conseil local du numérique et de la Stratégie numérique responsable nécessitent une planification rigoureuse, un soutien institutionnel fort et une communication inclusive.

Le Conseil local du numérique doit être un espace de dialogue concret et accessible, véritablement ancré dans les réalités locales, tandis que la Stratégie numérique responsable doit offrir un cadre structurant pour des actions durables et coordonnées, en réponse aux enjeux sociaux et environnementaux du territoire.

¹ Loi n° 2021-1485 du 15 novembre 2021 visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique en France, dite REEN. Cette loi a pour finalité de répondre de manière appropriée aux diverses problématiques soulevées par l'utilisation du numérique et ses répercussions sur l'environnement. Dans une volonté d'engagement concret, elle impose aux communes de plus de 50 000 habitants l'obligation d'élaborer un programme de travail préparatoire à la définition d'une stratégie numérique responsable. Ce programme devra avoir été finalisé au plus tard le 1^{er} janvier 2023. Par ailleurs, la stratégie elle-même devra avoir été définie au plus tard le 1^{er} janvier 2025.

Modalités de fonctionnement

Les ateliers, animés selon la méthode du *World Café*, ont pour objectif de permettre aux quatre groupes composant l'assemblée des participants à la septième édition du *Petit-déjeuner de l'inclusion numérique* d'identifier et d'évaluer les conditions de réussite et de formation du Conseil local du numérique ainsi que de la Stratégie numérique responsable.

À cette fin, une matrice AFOR sera utilisée pour réaliser un inventaire participatif des atouts, des faiblesses, des opportunités et des risques associés à ces initiatives.

Matrice ATOUTS – FAIBLESSES – OPPORTUNITÉS – RISQUES

	POSITIF <i>éléments favorables</i>	NÉGATIF <i>éléments défavorables</i>
INTERNE <i>compétence ou pilotage municipal</i>	ATOUTS : à valoriser ou exploiter Quels sont les leviers à renforcer ?	FAIBLESSES : à améliorer Quels sont les freins à surmonter ?
EXTERNE <i>non maîtrisable à priori</i>	OPPORTUNITÉS : à saisir Quelles sont les opportunités dont il faut tirer parti ?	RISQUES : à surveiller ou anticiper Quels sont les risques à prévenir ou à atténuer ?

Réflexion sur les conditions de réussite et de formation d'un Conseil local du numérique

Cette réflexion s'inscrit dans un contexte plus large de transformation numérique locale, qui engage les habitants et les élus, et concerne l'élaboration collaborative d'une Stratégie numérique responsable au niveau municipale.

Le Conseil local du numérique : mise au point

La création participative d'un *Conseil local du numérique*, comme le maintien du *Petit-déjeuner de l'inclusion numérique*, constituent les éléments clés du plan d'action opérationnel d'inclusion numérique inclus à la Stratégie Politique de la ville 2024-2030 adoptée le 27 juin 2024 par le Conseil municipal, par la délibération n° DEL-2024-0135.

À l'origine de cette approche, deux expériences d'instances territoriales exemplaires ont retenu l'attention de Madame Magali Gladysz-Sebille : celle de Saint-Germain-en-Laye, lancée en 2018, qui s'appuie sur l'expertise de professionnels qualifiés pour la réalisation d'études-conseils, et celle d'Angers, initiée en 2022, qui mobilise les habitants afin qu'ils apportent leur regard citoyen sur les enjeux numériques locaux et formulent des propositions dans un esprit de co-design.

Si le *Petit-déjeuner de l'inclusion numérique* et le *Conseil local du numérique* font partie d'une même stratégie, ils se distinguent par leur mode de fonctionnement, leurs objectifs et les parties prenantes impliquées :

LE PETIT-DÉJEUNER DE L'INCLUSION NUMÉRIQUE	LE CONSEIL LOCAL DU NUMÉRIQUE
<p>Il s'agit d'un événement régulier dédié aux acteurs institutionnels ou associatifs engagés localement en faveur de l'inclusion numérique qui se réunissent pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • être un levier du développement local par la mise en commun de leurs compétences et en connectant leurs projets ; • échanger autour d'idées et de thèmes actuels liés à la transition numérique et aux enjeux d'accès qui lui sont liés ; • se coordonner en réseau pour développer des parcours d'inclusion numérique. <p>Pour participer à cet événement et à la mise en œuvre de la stratégie municipale d'inclusion numérique, il est essentiel de posséder une expertise formelle ainsi qu'un fort engagement.</p>	<p>Il s'agira d'une instance participative locale composée d'habitants qui pourront :</p> <ul style="list-style-type: none"> • être consultés en amont des projets numériques municipaux suivant une démarche de co-design ; • proposer leurs idées et donner leurs avis sur des solutions numériques concrètes ; • évaluer et suivre les réalisations (plateformes numériques, sites web, applications, services dématérialisés) mises en œuvre, en particulier au travers des données ouvertes. <p>Pour participer, il est plus important d'avoir une sensibilité aux enjeux numériques et une motivation à s'impliquer que de posséder une expertise dans le cadre d'un débat entre spécialistes.</p>

En définitive, le *Petit-déjeuner de l'inclusion numérique*, rassemblant déjà un ensemble d'experts associatifs et territoriaux, fait de l'expérience d'Angers un modèle inspirant pour adopter une démarche complémentaire à Roubaix, où la participation est au cœur des initiatives.

Au-delà de sa fonction consultative, le futur *Conseil local du numérique* de Roubaix aura également pour mission d'évaluer les actions réalisées sur la base de ses propositions et recommandations.

Plan d'actions roubaisien pour le schéma local d'inclusion numérique

Par la délibération cadre du Conseil municipal du 8 avril 2021 n°D133, la Ville de Roubaix a souhaité mettre en place une stratégie partenariale en faveur de l'inclusion numérique. Cette politique, axée sur l'élaboration d'un plan d'actions concerté, cherche à rassembler et mobiliser les acteurs locaux impliqués dans ce domaine, en les organisant au sein d'un réseau apprenant.

D'un point de vue opérationnel, cette stratégie s'appuie sur la tenue d'un événement récurrent qui rassemble les parties prenantes du territoire : le *Petit-déjeuner de l'inclusion numérique*. En s'adossant à la refonte de la Politique de la ville, centrée sur le renforcement des dispositifs de médiation numérique, cette stratégie prend forme à travers la priorité numéro 6 du nouveau Contrat de ville des solidarités. Cette orientation, axée sur l'accès aux droits, la transition numérique, la lutte contre les discriminations, s'appuie sur les démarches structurantes initiées par la municipalité.

Le volet communal du Contrat de ville métropolitain accorde une attention particulière aux actions d'inclusion numérique développées en faveur des usagers en situation d'exclusion et de fragilité numériques, et intègre les ambitions métropolitaines de transition numérique qui cherche à " *donner accès à des structures d'inclusion numérique à tous les habitants des quartiers prioritaires* ".

Les pistes de plan d'action roubaisien pour contribuer à cette ambition sont les suivantes :

1. Création participative d'un *Conseil local du numérique*, par le biais d'un appel à communs ;
2. Coordination des acteurs via des rencontres régulières et une plateforme dédiée ;
3. Maintien du *Petit-déjeuner de l'inclusion numérique* et impulsion d'initiatives collectives permettant le développement de projets de même nature ;
4. Participation à l'enquête pilotée par le Conseil régional des Hauts-de-France pour détecter les fragilités numériques ;
5. Mise en réseau des médiateurs et intervenants numériques à travers la création d'une forme de coopérative des professionnels du métier, en mettant l'accent sur la reconnaissance des compétences au moyen des badges numériques ouverts, autour d'un Conseiller numérique coordinateur ;
6. Outillage des métiers et usagers suivant un principe d'échange des pratiques et des savoirs ;
7. Communication et la sensibilisation : perspective de renforcement des moyens techniques avec une application mobile, un appel à l'innovation numérique en direction des publics jeunes, et un élargissement du processus de reconnaissance des compétences.

Atelier “ Conseil local du numérique ” des groupes 2 et 4

L'atelier participatif, animé par Houria et réunissant les groupes 2 et 4, avait pour objectif d'identifier les conditions de réussite et les leviers nécessaires pour la création d'un *Conseil local du numérique*. Ce compte rendu présente un retour sur les réflexions et les ressentis exprimés, ainsi que sur les principaux enjeux soulevés lors des discussions. Il se structure autour des leviers identifiés pour la réussite du projet, tout en exposant les écueils à éviter.

Clarification des enjeux de la participation citoyenne

Il est essentiel d'expliquer aux futurs candidats au *Conseil local du numérique* les enjeux de leur participation. Cela inclut une vision pragmatique de ce que signifie cet engagement citoyen : une implication dans la prise de décisions locales et un rôle actif dans la transition numérique de la ville. Il est primordial de vulgariser l'ambition politique de la municipalité concernant cette instance pour qu'elle soit compréhensible et accessible à tous.

Le manque de compréhension des enjeux et la diversité des interprétations qui en découlent font naître un risque de confusion. Beaucoup ne parviennent pas à établir le lien entre le numérique responsable et la transition écologique, ce qui souligne la nécessité d'une approche pédagogique, ainsi que d'autres initiatives pour renforcer cette compréhension.

Rôle des écrivains publics et experts locaux

Les écrivains publics, experts en médiation numérique de par leur proximité avec les habitants, pourraient être associés au projet en tant que consultants. Leur expérience serait précieuse pour identifier de futurs membres potentiels du *Conseil*. Ils pourraient également contribuer à un diagnostic des besoins en matière de médiation numérique, préalable indispensable pour mobiliser divers profils de citoyens roubaisiens : jeunes, professionnels, acteurs associatifs, parents d'élèves, représentants de l'Éducation nationale, etc.

Accessibilité et inclusion

Un défi majeur sera de garantir que le *Conseil* ne devienne pas une structure fermée, réservée aux initiés, mais qu'il soit inclusif et représentatif de l'ensemble des habitants, notamment des primo-arrivants, des jeunes, des populations précaires et vulnérables.

Pour cela, il est nécessaire de sortir de l'entre soi et d'élargir les processus de recrutement et de participation à une population plus diversifiée.

Mobilisation des ressources humaines et matérielles

La réussite de ce projet repose également sur la mise à disposition des ressources nécessaires, tant humaines (médiateurs numériques) que matérielles (équipements et supports pédagogiques). Il est essentiel d'accompagner les habitants dans leur montée en compétences numériques en amont, notamment via des formations sur des sujets concrets comme la cybersécurité et la transition écologique.

Toutefois, cette montée en compétence devra davantage être axée sur la sensibilisation et la compréhension des enjeux globaux que sur l'opérationnalité immédiate.

Portage politique et ressources municipales

L'engagement des élus municipaux est essentiel pour la réussite de cette initiative. Il existe un risque que le projet échoue si les membres du Conseil municipal ne s'en emparent pas pleinement. La démarche de co-construction ne doit pas se limiter à un simple affichage et doit refléter l'adhésion des élus.

Les moyens alloués, qu'ils soient financiers ou humains, dépendent directement de la volonté politique de soutenir et de faire vivre cette dynamique.

Opportunités de collaboration avec le réseau associatif

Les associations locales constituent un atout majeur pour mobiliser et encourager la participation des habitants. Elles peuvent en effet jouer un rôle clé en sensibilisant les citoyens aux enjeux liés à la précarité numérique dans un contexte de forte dématérialisation, afin de les accompagner vers une implication active au sein du futur *Conseil*.

Répondre aux besoins réels des habitants

La médiation numérique ne doit pas se limiter à l'aspect technique et opérationnel, elle inclut également une dimension culturelle et de sensibilisation. Réaliser un diagnostic de départ pour mieux comprendre les besoins des habitants en matière de services numériques apparaît comme un point critique s'il n'était effectué, car sans cette étape, le niveau de service public proposé risquerait d'être en décalage avec les attentes réelles des citoyens.

Certains pourraient préférer des solutions physiques, comme un guichet, à la dématérialisation, ce qui rend d'autant plus indispensable cette phase d'évaluation.

Dialogue avec les habitants

Avant la création officielle du *Conseil*, il est recommandé de donner la parole aux habitants via une enquête préalable. Cela permettra de recueillir leurs points de vue sur leurs attentes en matière de numérique, et d'ajuster la formation des futurs membres du *Conseil* en conséquence.

Légitimité et formation des membres

Pour garantir la légitimité du *Conseil*, il est essentiel de former les membres aux enjeux clés du numérique (cybersécurité, transition écologique, etc.), afin qu'ils aient une compréhension suffisante des défis à relever, même sans être experts. Une formation adéquate permettra aux membres de mieux participer aux décisions et d'éviter l'autocensure dans leurs prises de parole.

Propositions inattendues

En sollicitant les habitants pour qu'ils proposent des solutions de services liés au numérique, une volonté de revenir en arrière pourrait émerger. La question se pose relativement en termes de services rendus : est-il vraiment nécessaire d'imposer le numérique partout ? La dématérialisation et la manière dont elle est perçue par les habitants soulèvent des interrogations profondes.

Nombreux sont ceux qui dédaignent le numérique, l'associant parfois à une dégradation de la qualité du service public, et qui expriment un désir de disposer d'un guichet physique, plutôt que de subir une transition numérique qui semble leur échapper.

Conclusion : entre nécessité de maturation et potentiel

Bien que des pistes de travail aient été évoquées, il est apparu que la question de la création d'une instance participative locale dédiée à la thématique numérique demeure en suspens. Si les échanges ont été riches et intéressants, ils n'ont pas nécessairement permis de répondre à la question initiale, révélant ainsi un besoin de maturation de la part de toutes les parties prenantes.

Il faut veiller à ce que cette future instance soit la plus représentative possible de la diversité des habitants et qu'elle dispose des moyens suffisants pour accomplir sa mission. Cela inclut des ressources adéquates tant pour le fonctionnement, afin de créer des conditions propices au débat et à la participation, que pour l'investissement nécessaire à la réalisation des propositions qui seront formulées.

La participation citoyenne ne doit pas être perçue comme un simple exercice formel, mais comme une opportunité à saisir :

- pour les habitants de s'engager activement dans l'élaboration des politiques publiques locales, surtout dans un domaine aussi transversal que le numérique ;
- pour les décideurs de s'immerger dans un dialogue territorial concret, favorisant ainsi des échanges authentiques et constructifs avec les citoyens.

Ignorer ce potentiel peut constituer un risque d'échec, en entravant non seulement l'engagement des parties prenantes, mais aussi la réussite globale du projet politique.

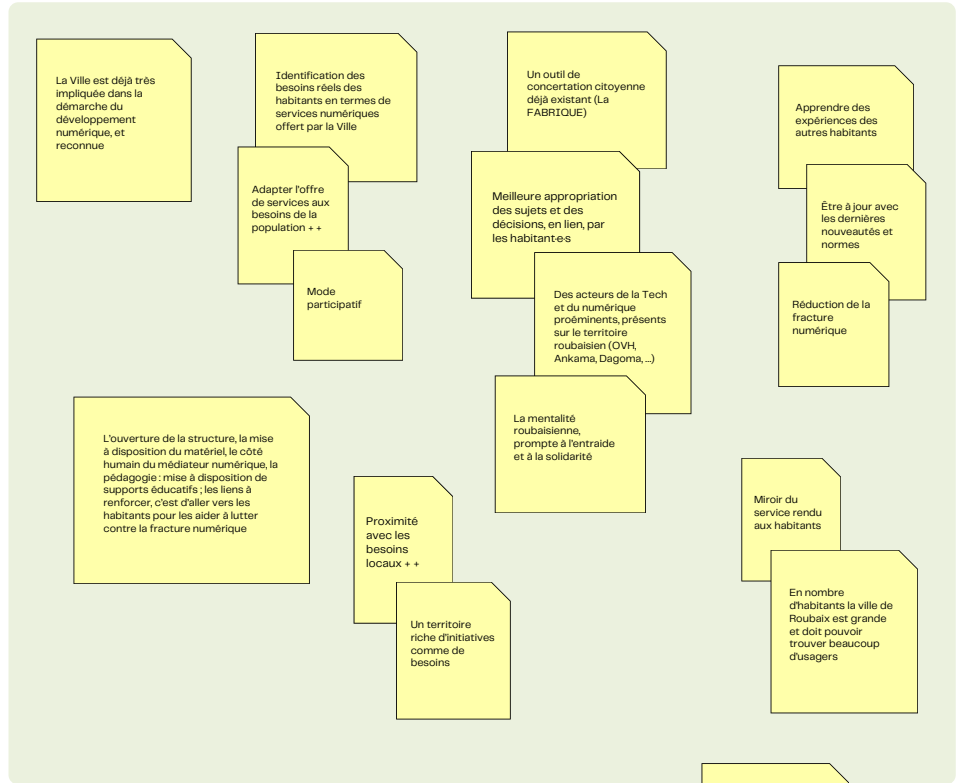


Quelles sont les conditions de réussite et de formation d'un Conseil local du numérique ?



Atouts ou leviers à renforcer

facteurs internes
compétence ou pilotage municipal

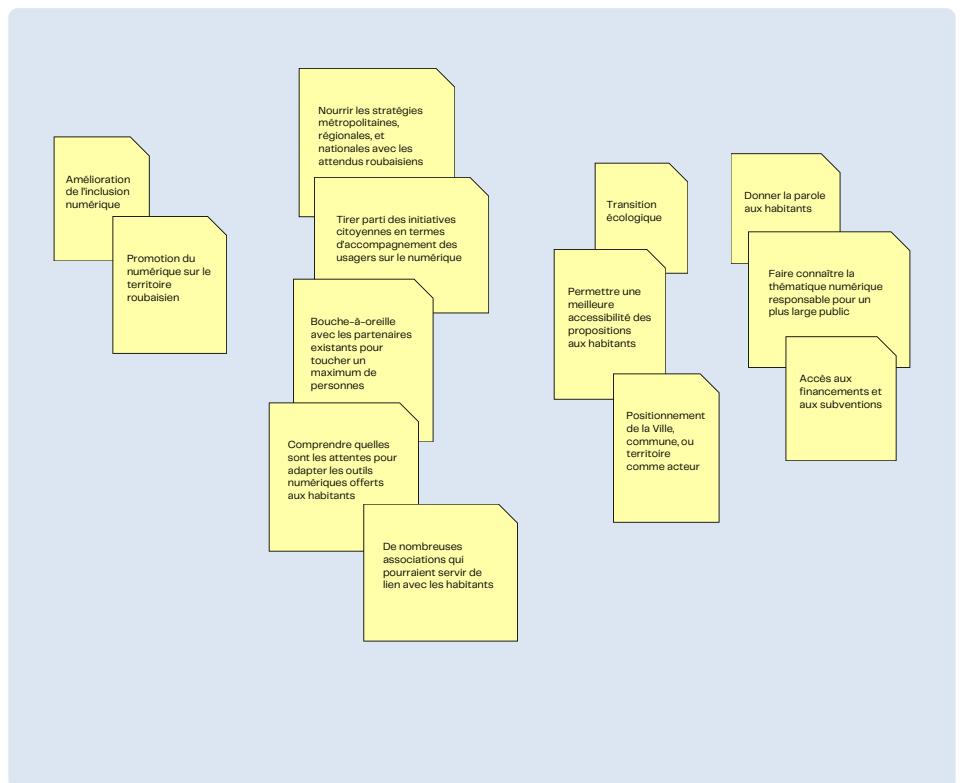


éléments favorables
aspects positifs

Identifier les besoins
Fédérer les habitants
Former les habitants

Opportunités à saisir ou à exploiter

facteurs externes
non maîtrisables à priori



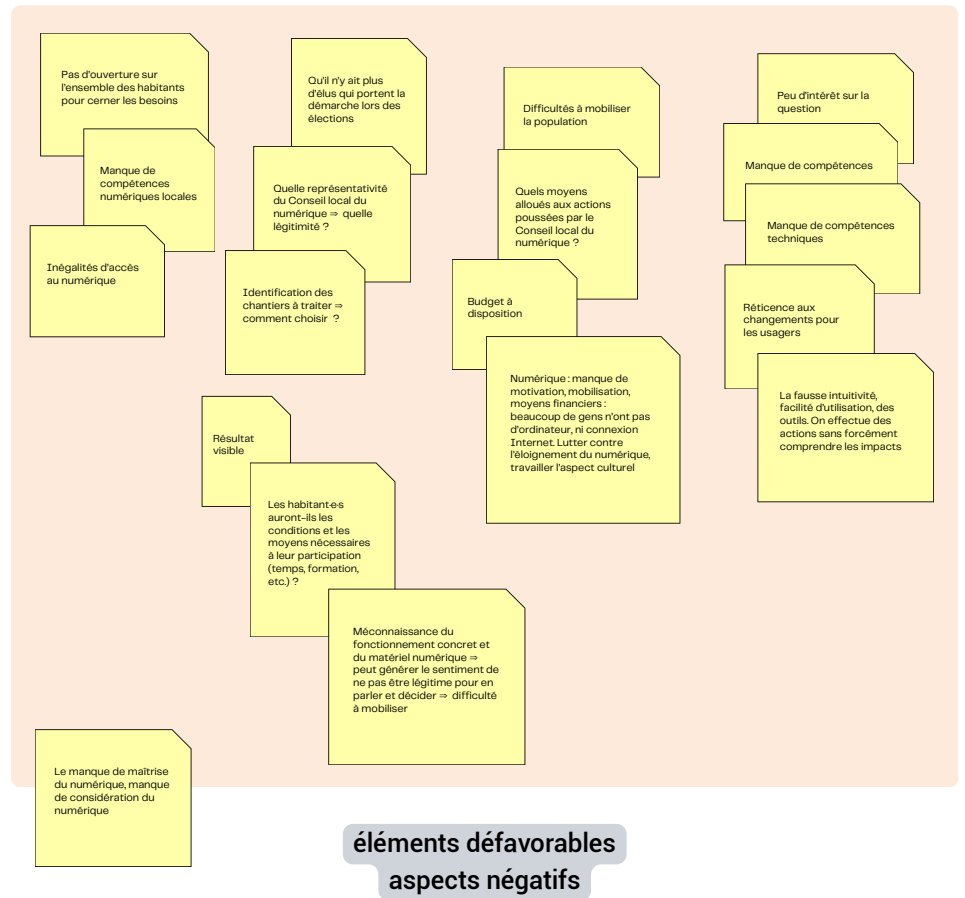
Houria
11/10/2024

Groupes
2 & 4



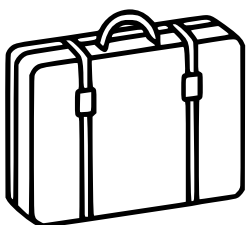
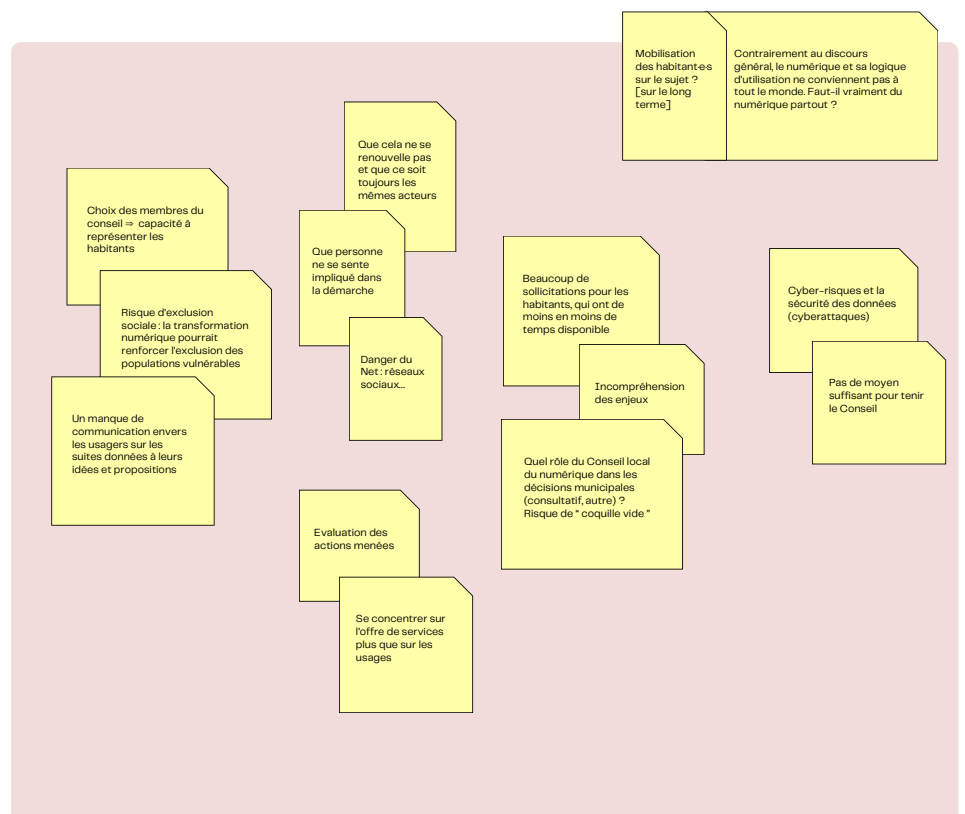
Faiblesses ou freins à surmonter

facteurs internes
compétence ou pilotage municipal



Risques à prévenir ou à limiter

facteurs externes
non maîtrisables à priori



Ateliers “ Conseil local du numérique ” des groupes 1 et 3

L’atelier participatif animé par Alice a réuni successivement les groupes 1 et 3 pour identifier, à Roubaix, les facteurs de succès et les leviers à mobiliser pour la création d’un *Conseil local du numérique*, ainsi que les obstacles à éviter et les freins à lever. Ce compte rendu présente un retour sur les réflexions et les ressentis exprimés, ainsi que sur les principaux enjeux soulevés lors des discussions. Il est construit autour des leviers de réussite identifiés, tout en soulignant les écueils à éviter.

Un environnement propice à l’échange, une méthodologie délicate à maîtriser

Une des premières observations significatives est que la présence des élues lors de l’atelier n’a nullement constitué un obstacle. Au contraire, elle a favorisé une libre expression des participants, renforçant ainsi la dynamique participative à travers un dialogue ouvert entre citoyens et responsables politiques.

Préserver cet esprit de confiance est apparu comme un élément clé pour le bon fonctionnement du futur *Conseil local du numérique*, en particulier pour garantir une expression libre et variée des attentes et des besoins.

D’un point de vue méthodologique, l’application de la matrice de faisabilité pour structurer les observations et propositions a mis en évidence une interprétation intéressante : les participants ont souvent perçu les points positifs comme ayant à la fois la nature d’un atout et celle d’une opportunité. Leur approche singulière, loin d’indiquer une difficulté à saisir les concepts sous-jacents à la méthodologie, a plutôt permis de relativiser la part propre au territoire par rapport à son environnement, en prenant en compte les ressources et compétences disponibles.

Accessibilité et proximité : un levier fondamental

Un des leviers majeurs identifiés lors de l’atelier est la nécessité d’aller à la rencontre des habitants pour rendre accessible le sujet du numérique. Le déplacement et l’accessibilité ont été largement discutés. Il est apparu que pour impliquer efficacement les citoyens, il ne suffit pas de proposer des réunions dans des lieux classiques, mais il faut aussi aller sur le terrain, au plus proche des publics concernés. Cette démarche permet de lever les freins à la participation et de favoriser une adhésion plus large.

Communication : un atout à valoriser

Les moyens municipaux de communication ont été perçus comme un atout pour la mise en œuvre du *Conseil local du numérique*. En s’appuyant sur ces moyens de communication, les participants ont souligné que le *Conseil local du numérique* pourrait offrir l’opportunité de partager les bonnes pratiques et de valoriser les actions numériques déjà mises en place. Il est ainsi apparu nécessaire de se saisir de cet atout pour bien structurer la stratégie de communication autour de la future instance afin qu’elle serve de levier pour la mobilisation et l’engagement.

Nécessité d’un fil conducteur clair

Les discussions ont également révélé un besoin de clarification des objectifs du Conseil local du numérique, sans entrer dans des théories complexes. De nombreuses questions ont émergé : *On part de quoi ?*, *On va vers quoi ?*, *Pourquoi et pour quoi créer un Conseil local du numérique ?* Les participants ont exprimé le besoin de trouver un fil conducteur pratique qui guidera les membres de la future instance vers des actions concrètes et compréhensibles par tous. Leurs tâches devront être ancrées dans des réalisations tangibles, afin de répondre aux attentes des habitants.

Clarification des distinctions avec les initiatives existantes

Un point essentiel à souligner est la nécessité d'expliquer clairement la différence entre le *Petit-déjeuner de l'inclusion numérique* et le *Conseil local du numérique*, comme cela a été précisé lors de la session plénière précédant l'atelier.

Un risque de confusion quant à l'appréhension de leurs rôles respectifs a été relevé tout en identifiant l'opportunité de définir leurs complémentarités. Cette clarification permettra aux habitants de mieux appréhender le champ d'action du futur *Conseil* et d'en comprendre les objectifs distincts par rapport aux autres initiatives.

Equilibre entre mobilisation citoyenne et soutien institutionnel

L'un des points forts de cet atelier a été l'expression d'une volonté de trouver un juste équilibre entre la mobilisation des habitants et le soutien institutionnel de la municipalité. Les participants ont évoqué la nécessité de laisser une certaine autonomie aux futurs membres du *Conseil local du numérique*, tout en leur offrant un cadre d'accompagnement institutionnel solide.

Ce double mouvement, bien qu'il puisse sembler contradictoire, semble nécessaire pour assurer à la fois la légitimité des actions proposées et leur ancrage dans la réalité locale.

Ecueils critiques

Plusieurs risques ont été soulevés, notamment celui de ne pas poser clairement les enjeux du *Conseil local du numérique*. Si ces enjeux ne sont pas exposés de manière adéquate, les participants risquent de ne pas s'en saisir pleinement, ce qui pourrait affecter la pertinence de l'instance. Il a ainsi été évoqué la crainte que le *Conseil local du numérique* soit perçu comme un projet institutionnel parmi d'autres ou encore comme une instance déconnectée des réalités, sans aboutissement concret.

Ce sentiment pourrait être renforcé si les moyens, les ressources et les financements n'étaient pas clairement identifiés dès le début, tant pour le fonctionnement du *Conseil local du numérique* que pour les propositions d'investissement qui en émergeront.

Conclusion : vers une structuration durable et crédible

La structuration du *Conseil local du numérique* ne doit pas se limiter à une simple instance consultative. Elle doit être perçue comme un moteur de la transition numérique locale, capable de proposer des actions concrètes et de suivre leur mise en œuvre. Il est donc primordial, comme cela a été souligné, que les moyens alloués soient à la hauteur des ambitions affichées. Enfin, les échanges ont révélé un fort besoin de cohérence et de transparence, tant dans la communication que dans les objectifs poursuivis.

En conclusion, cet atelier a permis d'identifier plusieurs leviers pour réussir l'installation du *Conseil local du numérique*, tout en soulignant certains risques critiques à éviter. Il sera important de prêter une attention particulière à la structuration du projet de création afin d'assurer le bon fonctionnement de la future instance et son appropriation par les habitants.

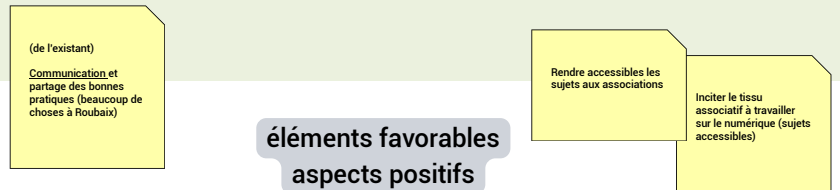
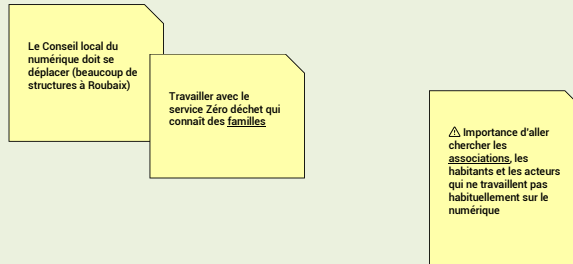


Quelles sont les conditions de réussite et de formation d'un Conseil local du numérique ?



Atouts ou leviers à renforcer

facteurs internes
compétence ou pilotage municipal



Opportunités à saisir ou à exploiter

facteurs externes
non maîtrisables à priori



Alice
11/10/2024

Groupes
1 & 3



Faiblesses ou freins à surmonter

facteurs internes
compétence ou pilotage municipal

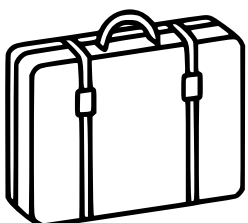
- Ne pas s'éparpiller, rester terre-à-terre (cadre)
- △ Importance des comptes rendus : fixer la date de la prochaine réunion et des objectifs !
- Responsabiliser les habitants
- Que le Conseil local du numérique soit attractif (pas de trop longues réunions) Souplesse
- △ À la réunionite. Ne pas rester dans le flou
- Ne pas essayer de convaincre les réfractaires
- Pouvoir poser clairement les objectifs ⇒ Le Conseil local du numérique est différent d'une vitrine
- Ordre du jour bien structurer pour mobiliser les volontaires et les bénévoles △
- Mise en place des actions par le Conseil local du numérique. S'armer de prestataires

éléments défavorables
aspects négatifs

Risques à prévenir ou à limiter

facteurs externes
non maîtrisables à priori

- Mobiliser le plus grand nombre, éviter l'entre soi des experts, toucher ceux qui sont le plus éloignés
- Un Conseil local du numérique qui ne fonctionne pas (comme le Conseil citoyen)
- △ Aux doublons. Transversalité (pour gagner du temps) avec les Hubs
- △ Réduction des financements sur cette thématique. Moyens de la Ville ??? △ △ △
- Cadrer avant de communiquer sur la création (pas de feuille blanche et savoir la teneur des financements)
- △ A ne pas être bien identifié par les habitants (se déplacer)
- Communiquer très largement auprès des habitants sur les cibles (visibilité et identification de l'acteur et de son rôle)
- Qui participe ? (simplement soutenu par la Ville)
- En fait c'est quoi ? Ça sert à quoi ? Doublet avec le Petit-déjeuner de l'inclusion numérique ?
- Quel format du Conseil local du numérique ?



Impressions et éléments structurants pour les conditions d'élaboration d'une Stratégie numérique responsable

Le développement local d'une Stratégie numérique responsable est à replacer dans le contexte national posé par la loi Réduction de l'empreinte environnementale du numérique (REEN), dont il constitue le cinquième volet et dont les quatre premiers sont :

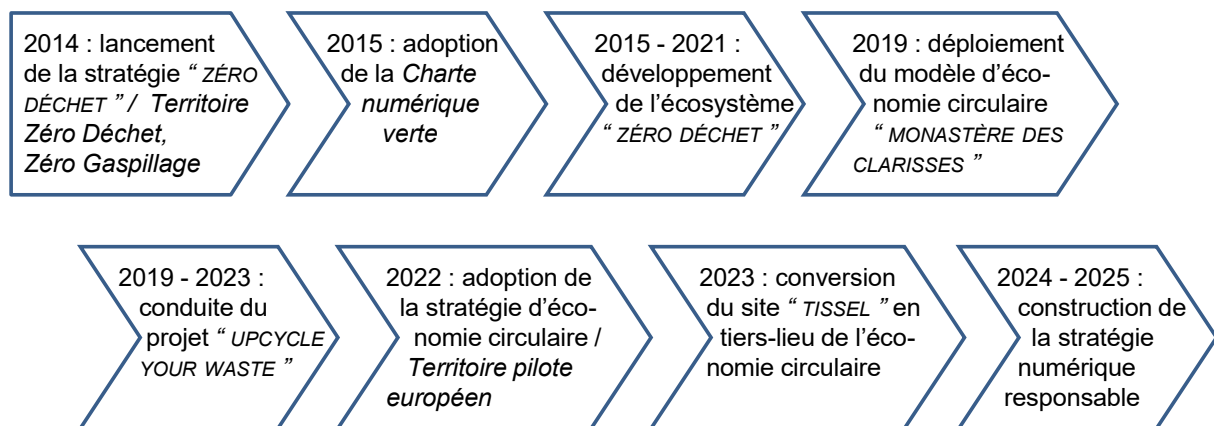
1. Sensibiliser à l'impact environnemental du numérique
2. Limiter le renouvellement des appareils numériques
3. Développer des pratiques numériques vertueuses
4. Favoriser et promouvoir des *datacenters* et réseaux moins énergivores

Le Stratégie numérique responsable : mise au point

Au regard des volets de la loi REEN, la Ville de Roubaix agit déjà au travers des différentes actions constituant autant d'éléments structurant pour la définition de sa Stratégie numérique responsable, et d'abord sur un plan économique.

Tant en termes de fonctionnement qu'en matière d'investissement, la Ville de Roubaix intervient sur le plan économique et progresse vers une transition numérique durable, en intégrant des matériels reconditionnés, en mutualisant et optimisant les ressources, en externalisant les services *cloud* de proximité, et en mettant en place des quotas de stockage.

Sur le plan social et humain, la Ville de Roubaix envisage de sensibiliser ses agents aux bonnes pratiques à travers une charte, une initiative qui pourrait être étendue à l'ensemble des usagers de ses services. Cependant, à l'échelle du territoire, au-delà de la dimension de collectivité locale, penser la Stratégie numérique responsable implique de s'interroger sur les objectifs à atteindre afin de déterminer les mesures à mettre en place. Cette démarche s'inscrit dans la continuité d'une politique ambitieuse de transition écologique.



Atelier " Stratégie numérique responsable " des groupes 2 et 4

L'atelier animé par Coraline pour les groupes 2 et 4 a rassemblé divers acteurs afin de réfléchir aux conditions nécessaires à l'élaboration d'une Stratégie numérique responsable. Cette rencontre a permis de mettre en lumière certains leviers et points de vigilance, tout en éprouvant les méthodologies d'analyse et d'animation retenues pour garantir la participation effective de tous.

Expertise technique : un apport précieux pour enrichir la stratégie

La présence d'un ingénieur en informatique de la Ville de Roubaix a apporté une plus-value indéniable à la compréhension globale des enjeux, enrichissant les discussions avec les perspectives techniques et territoriales que seul le regard expert d'un agent municipal peut apporter.

Cette expertise a notamment permis aux participants de mieux cerner la notion de stratégie numérique, en abordant ses dimensions pratiques et opérationnelles. Elle a également contribué à élargir la compréhension de la notion de responsabilité au-delà de la dimension environnementale, ouvrant ainsi la réflexion du groupe pour l'aborder en termes d'accessibilité, ainsi que sous ses aspects sociaux et économiques.

Cet enrichissement, sans restreindre le champ des possibles, a apporté une perception à la fois plus fine et globale du sujet, permettant une meilleure appréhension des défis techniques et éthiques liés au déploiement d'une Stratégie numérique responsable.

Une démarche d' " aller vers " : inclusion et proximité

L'atelier a confirmé l'importance du principe de l' " aller vers " , en particulier pour les habitants les plus éloignés des usages numériques. Ce principe, fréquemment évoqué, légitime l'approche collaborative amorcée dans le cadre de cet atelier, en apportant des réponses de proximité aux besoins de formation et d'accompagnement de ceux qui n'ont pas naturellement accès aux outils numériques.

Les participants ont étendu ce principe à d'autres publics, notamment les commerçants locaux, en les identifiant comme bénéficiaires potentiels d'un soutien municipal ciblé et adapté dans le cadre d'une Stratégie numérique responsable.

Ainsi, l'atelier a permis de dégager des pistes concrètes pour enrichir cette stratégie, en diversifiant les publics concernés et en conjuguant proximité et accessibilité dans les démarches de consultation et de participation.

Méthodologie de l'atelier : une dynamique appréciée mais perfectible

Les participants ont exprimé leur adhésion au principe de l' " aller vers " comme méthode d'élaboration collaborative de la Stratégie numérique responsable. Ce même principe, appliqué ici en direction des experts et intervenants, a été perçu comme la concrétisation de leurs propres préconisations, et la reconnaissance d'une démarche partagée.

Pourtant, si le recours aux *Post-it* a permis à chacun de s'exprimer librement, il s'est néanmoins révélé insuffisant pour provoquer l'interactivité. En réponse et pour dynamiser davantage le groupe, l'animatrice a encouragé des échanges supplémentaires en organisant un tour de table, suivi d'une interpellation basée sur les premières contributions écrites.

La transition causée par le changement de groupes entre les deux ateliers thématiques a compliqué le regroupement des participants et a créé une rupture dans le déroulement, qui a ralenti la poursuite des échanges. Ce point pourrait être amélioré en favorisant la rotation des animatrices plutôt que celle des groupes.

Portage et périmètre de la stratégie : une initiative municipale bien accueillie

La volonté municipale d'animer et de coordonner les acteurs locaux de l'inclusion numérique à travers un événement comme le Petit-déjeuner de l'inclusion numérique confère à la Ville de Roubaix une légitimité singulière pour étendre cette politique à l'élaboration de sa Stratégie numérique responsable.

La capacité de coordination dont la Ville de Roubaix a déjà fait preuve à cet égard, renforce ici sa crédibilité en tant que facilitatrice aux yeux des participants pour créer une collaboration accrue entre les différentes parties prenantes à cette Stratégie. Toutefois, les efforts nécessaires pour en embrasser toute la complexité dépassent largement le cadre de la Politique de la ville.

Bien que la mise en contexte réalisée en amont de l'atelier ait été bien assimilée, cette perception d'un enjeu d'envergure n'a pas été totalement comprise par tous les participants.

L'idée d'un périmètre élargi, impliquant d'autres acteurs territoriaux, reste partiellement perceptible, en particulier dans les discussions autour du soutien aux commerçants. Cet aspect mérite donc d'être davantage intégré dans une pédagogie claire et renforcé dans les prochaines communications.

Éléments de coordination et risques anticipés : des outils en place, une vigilance nécessaire

La Ville de Roubaix dispose déjà d'une cartographie des acteurs de la médiation numérique, perçue comme un atout facilitant l'orientation des usagers en fonction de leurs besoins. Cette carte interactive joue un rôle clé dans l'orientation des usagers et, par conséquent, dans la stratégie d'inclusion numérique, à condition d'assurer sa mise à jour régulière.

En effet, le risque d'obsolescence de cette infrastructure participative persiste, notamment si les structures référencées mettent du temps à actualiser leurs données ou comptent sur l'intervention publique pour la coordination.

Aux côtés d'outils comme le site web *La FABRIQUE*, cet atout stratégique reste exposé à divers aléas, y compris un risque de perte de pertinence, voire de mésusage.

L'atelier comme espace de rencontre : opportunité de réseau et d'échanges

En initiant des échanges entre acteurs et en mobilisant les compétences de chacun, l'atelier a permis d'identifier des opportunités susceptibles d'enrichir la portée, tant dans le temps que dans l'espace, de la Stratégie numérique responsable.

En tant qu'espace de rencontre, il aura été un vecteur de dialogue pour renforcer le réseau local et pour permettre aux participants de contribuer à la réflexion sur les conditions de mise en œuvre d'une Stratégie numérique responsable.

Conclusion : des acquis à approfondir pour asseoir l'ancrage territorial

En conclusion, l'atelier a montré que la Ville de Roubaix dispose des bases nécessaires pour initier et structurer une Stratégie numérique responsable. Toutefois, cette rencontre a également révélé le besoin d'étendre les acquis pour l'ancrer durablement dans le quotidien des habitants, ainsi que dans les réseaux associatifs et économiques locaux.

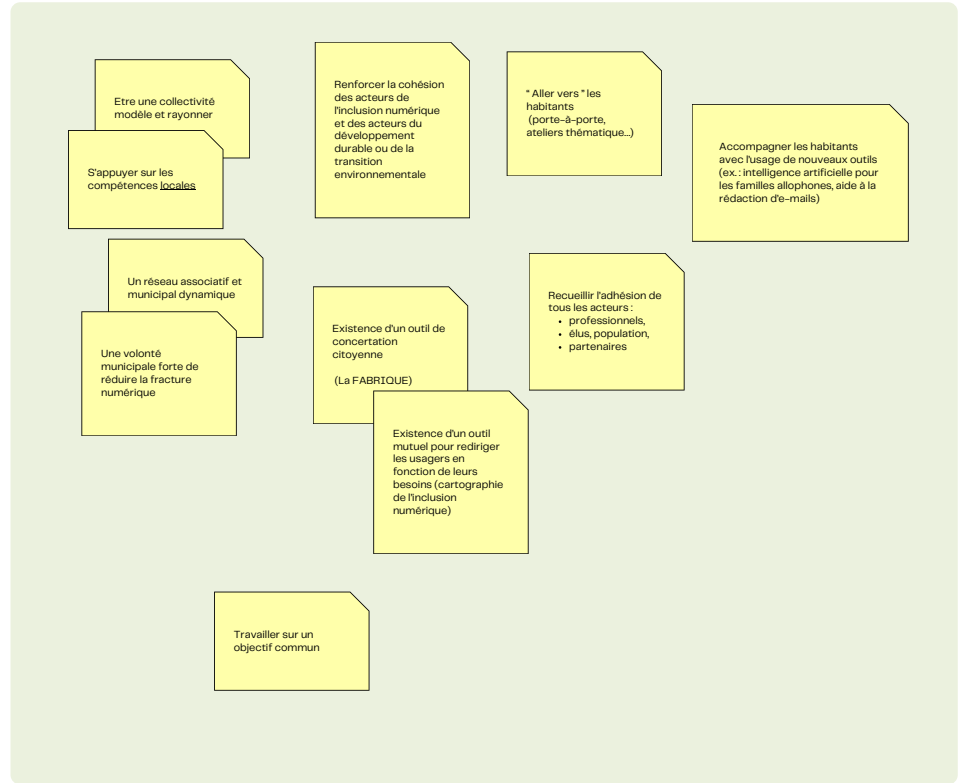


Quelles sont les conditions nécessaires à l'élaboration d'une Stratégie numérique responsable ?



Atouts ou leviers à renforcer

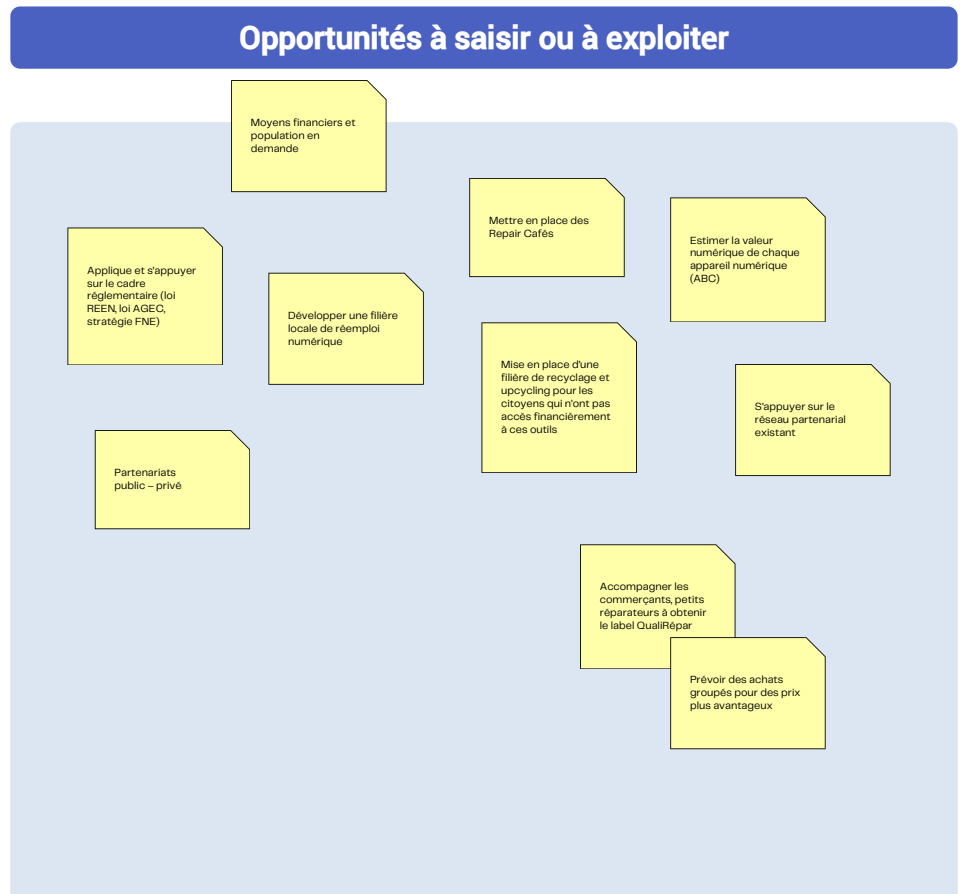
facteurs internes
compétence ou pilotage municipal



éléments favorables
aspects positifs

Opportunités à saisir ou à exploiter

facteurs externes
non maîtrisables à priori



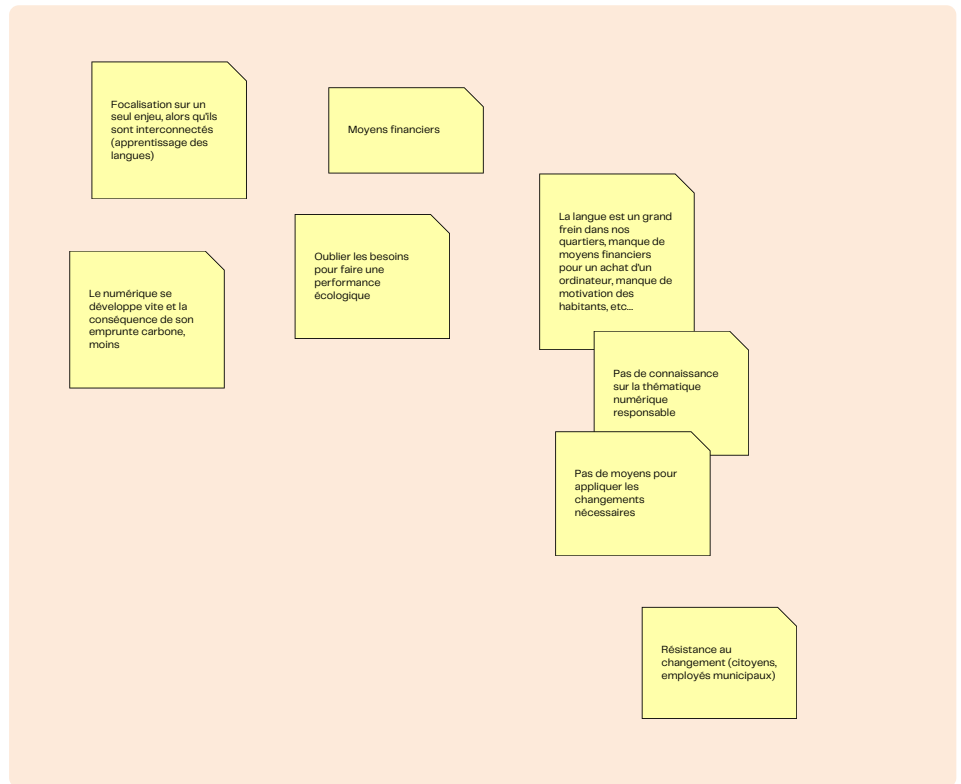
Coraline
11/10/2024

Groupes
2 & 4



Faiblesses ou freins à surmonter

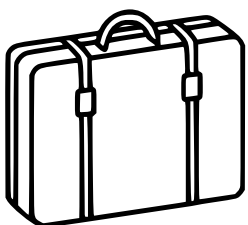
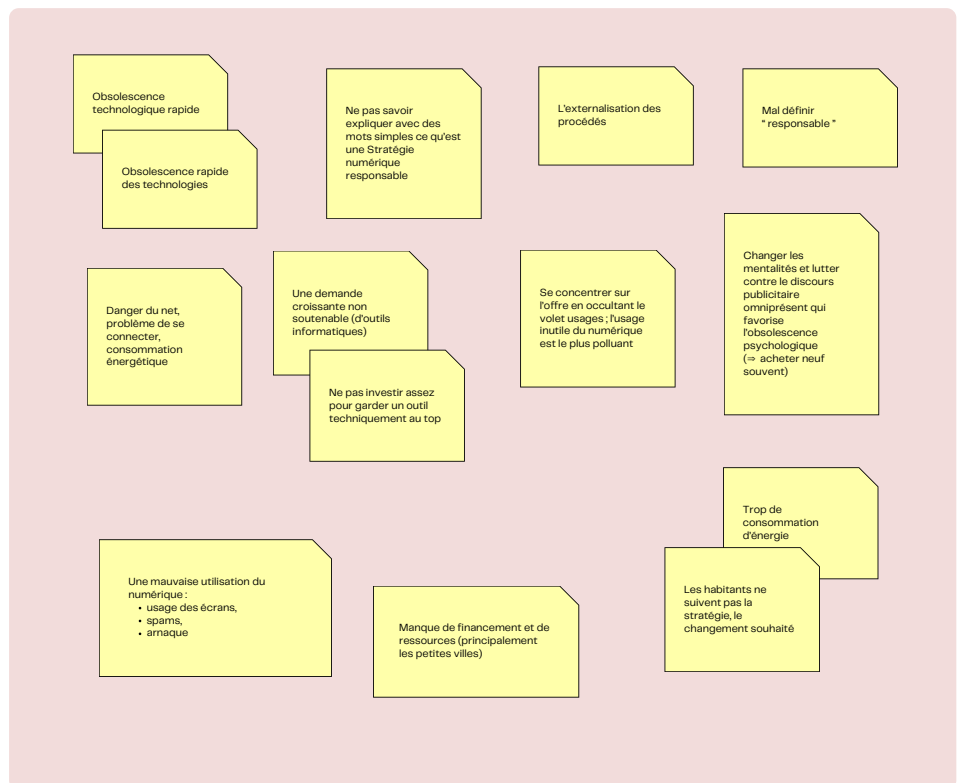
facteurs internes
compétence ou pilotage municipal



éléments défavorables
aspects négatifs

Risques à prévenir ou à limiter

facteurs externes
non maîtrisables à priori



Atelier “ Stratégie numérique responsable ” des groupes 1 et 3

Lors de l’atelier animé par Clara pour les groupes 1 et 3, les participants, dont certains étaient des élèves, ont été invités à réfléchir aux conditions nécessaires pour élaborer une feuille de route municipale efficace pour une Stratégie numérique responsable. Cet atelier a permis de mettre en lumière plusieurs points de tension, des opportunités et des défis liés à l’élaboration de cette stratégie.

Clarification des rôles et distinction entre politique et participation

Les élèves présentes ont rapidement souligné la nécessité de clarifier la distinction entre l’action politique d’élaboration d’une feuille de route et la démarche participative des ateliers. Bien que toutes deux orientées vers la Stratégie numérique responsable, ces deux approches ne doivent pas être confondues. Les élèves ont ainsi souligné que la démarche participative des ateliers doit venir en complément de l’action politique, sans s’y substituer.

La présence des élèves a été perçue comme un levier facilitant les échanges, bien que leur position ait parfois pu orienter les discussions. L’atelier s’est déroulé dans un esprit de dialogue ouvert et constructif, sans confrontation.

La frustration liée à la mesure précise des temps de travail, qui aurait pu être interprétée comme un manque de temps contre-productif, s’est révélée bénéfique et a donné naissance à de nouvelles propositions.

Enjeux d’appropriation et de sensibilisation

Les participants ont identifié plusieurs difficultés potentielles liées à l’appropriation du sujet par le public. Ils ont souligné que pour remédier à ce qui pourrait être interprété comme un intérêt superficiel, les moyens de communication institutionnelle doivent être mobilisés de manière appropriée en amont du déploiement de la Stratégie numérique responsable. A cet égard, la vulgarisation joue un rôle majeur, et tout déficit dans ce domaine est perçu comme un obstacle à une mise en œuvre efficace. En d’autres termes, il est impératif d’être suffisamment sensibilisé aux enjeux pour en saisir les implications et les intégrer dans la vie quotidienne.

Cette situation se reflète particulièrement dans la perception, par les participants, de la notion de “ *responsabilité* ” liée à la stratégie. Bien que celle-ci ait été majoritairement comprise sous un angle environnemental, ce qui est tout à fait pertinent, ses dimensions sociales et économiques ont été moins bien appréhendées.

La notion de “ *stratégie* ” elle-même s’avère tout aussi confuse dans l’esprit des participants, qui ont exprimé de nombreuses idées significatives, mais souvent avec un lien fragile avec la question posée. Ainsi, bien que la dématérialisation des services publics ait été fréquemment évoquée comme un frein, notamment pour les populations peu familiarisées avec le numérique, il est important de comprendre la relation avec la Stratégie numérique responsable comme un élément de réponse à cette réalité. En effet, la dématérialisation des services ne devrait pas être perçue comme un obstacle à l’élaboration d’une Stratégie numérique responsable, mais plutôt comme une réalité quotidienne à prendre en compte pour la construire.

En revanche, la rapidité du processus de dématérialisation des services, combinée à la capacité limitée d’une partie de la population à s’adapter à cette évolution, pourrait nuire à la compréhension générale des enjeux et à l’engagement de tous dans la mise en œuvre d’une Stratégie numérique responsable, entraînant ainsi le risque d’une société à deux vitesses.

Opportunité politique

La définition d’une Stratégie numérique responsable est perçue comme une opportunité, notamment pour encadrer et orienter les actions politiques futures, à condition qu’elle repose sur des indicateurs objectifs, ce qui lui confèrera légitimité et efficacité.

Il ne s'agit pas de créer pour le simple plaisir de créer ou par obligation, mais de s'appuyer sur des initiatives existantes pour progresser.

Ainsi, le manque de coordination avec d'autres politiques publiques pourrait entraîner une dispersion des efforts et une perte d'efficacité, soulignant la nécessité d'une articulation étroite avec les initiatives déjà en place.

A ce titre, la Stratégie numérique responsable ne se cantonne pas à Roubaix en tant que collectivité territoriale, mais englobe l'ensemble de son territoire ainsi que les forces qui l'animent. Cette dimension, qui dépasse la seule responsabilité de l'institution publique, rend la définition de la Stratégie numérique responsable à la fois plus transversale et plus complexe. C'est pourquoi le recours à des experts a été proposé comme une piste à explorer, afin de s'appuyer sur des compétences spécifiques dans tous les domaines concernés.

Conclusion : un enjeu de structuration coordonné et inclusif

Le temps restreint de l'atelier a limité la profondeur des débats, mais a permis de poser des bases de réflexion solides. Le besoin de structurer la Stratégie numérique responsable de façon coordonnée et inclusive est apparu comme un enjeu majeur, avec l'implication nécessaire d'experts pour assurer une élaboration pertinente et adaptée aux besoins de la collectivité.

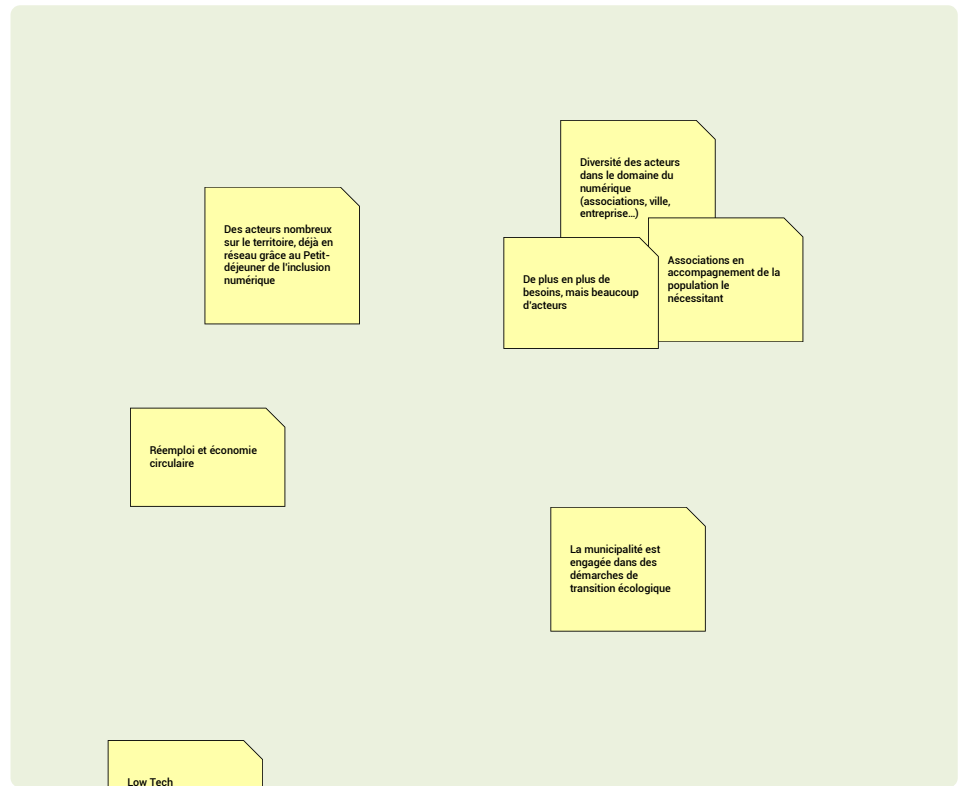


Quelles sont les conditions nécessaires à l'élaboration d'une Stratégie numérique responsable ?



Atouts ou leviers à renforcer

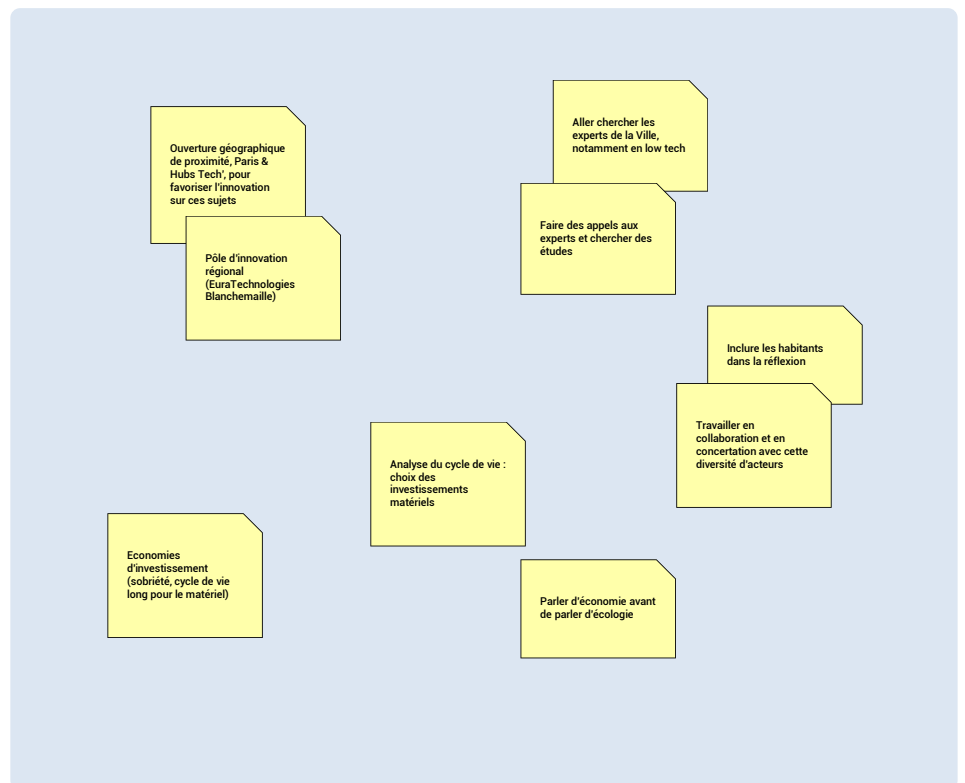
facteurs internes
compétence ou pilotage municipal



éléments favorables
aspects positifs

Opportunités à saisir ou à exploiter

facteurs externes
non maîtrisables à priori



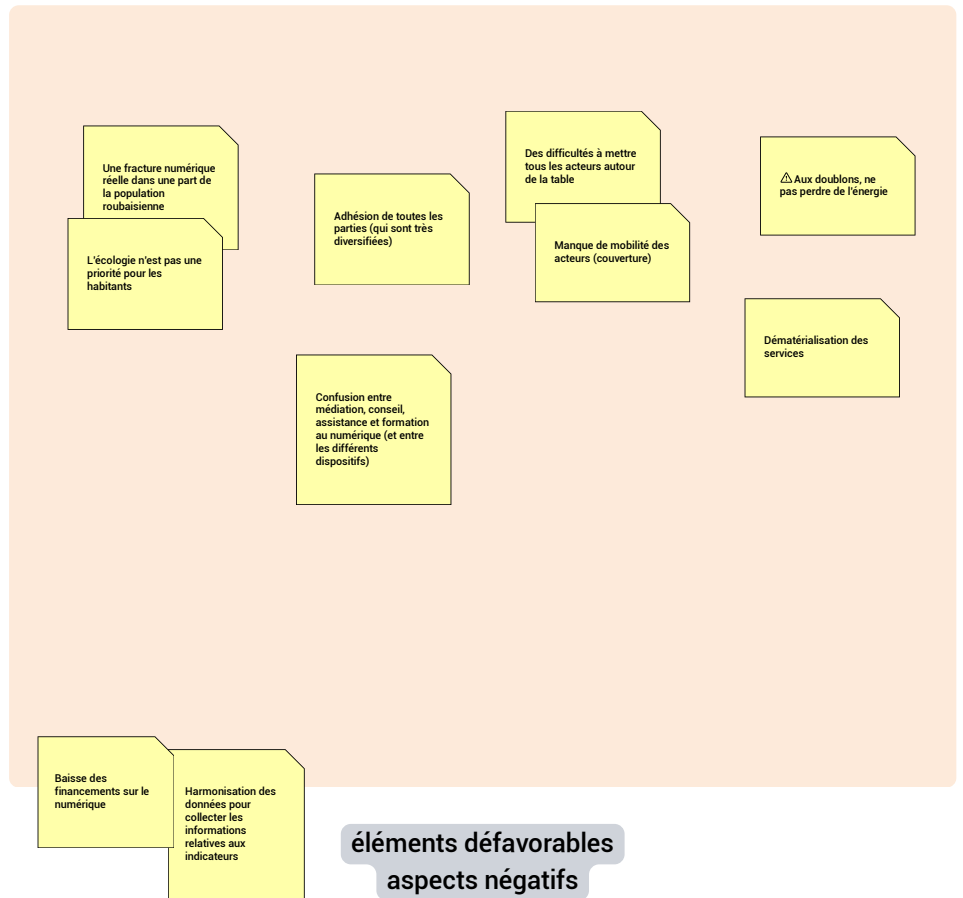
Clara
11/10/2024

Groupes
1 & 3



Faiblesses ou freins à surmonter

facteurs internes
compétence ou pilotage municipal



Risques à prévenir ou à limiter

facteurs externes
non maîtrisables à priori

